

# L'épicéa à grosse écorce du Chenit

Autor(en): **Pillichody, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **56 (1925-1929)**

Heft 216

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-271578>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

### A. Pillichody. — L'épicéa à grosse écorce du Chenit.

En marquant du bois dans une forêt peu fréquentée du territoire du Chenit, située sous le Risoud, donc sur le versant occidental de la vallée de Joux, nous avons découvert un épicéa revêtu d'une écorce extraordinaire dans la partie inférieure du tronc. A première vue, cette écorce, beaucoup plus épaisse que la normale, rappelle le rhytidome crevassé des vieux mélèzes des Alpes, ou du pin sylvestre. Les gerçures de cette couche corticale sont très profondes et extrêmement rugueuses: leur dureté est très grande, la couleur noirâtre.

L'arbre étant cassé, nous avons été obligé de l'abattre. Cela a permis de mieux examiner cette formation exceptionnelle. Cette grosse écorce ne couvrait que la partie inférieure du tronc, soit jusqu'à 1 m. 80 environ. Puis elle était remplacée sans transition par l'écorce normale. Le sujet ne mesurait que 24 cm. de diamètre: ce n'était donc pas un arbre très vieux, bien que l'accroissement de cette partie de la forêt soit lent. L'arbre avait atteint environ 120 ans.

Sur la section du tronc, cette écorce épaissie se présente sous forme de lamelles parallèles, de minces plaques d'une forte cohésion entre elles. Leur couleur est d'un beau brun, leur densité très forte, qui s'exprime par le poids excessif de la tranche. L'épaisseur maximum atteint 35 et 40 mm. depuis la couche libérienne au sommet des plus fortes nervures. Les gerçures sont très fréquentes et fortement prononcées. L'ensemble de la tranche ne ressemble pas du tout à celle d'un épicéa; le phénomène est tout à fait exceptionnel.

L'on est frappé, en outre, du fait que la couche corticale normale peut être facilement observée sur tout le pourtour du tronc. Cette couche de 3 à 4 mm. est séparée par une ligne nette et ininterrompue du rhytidome renforcé. Nous sommes donc en présence de deux couches nettement différenciées.

Les botanistes ne donnent pas, jusqu'ici, une explication suffisante de ce phénomène. Ils se bornent à le signaler. Les épicéas de cette espèce sont d'ailleurs très rares, ou rarement remarqués. M. le professeur Schröter, dans son étude sur les

variétés de l'épicéa<sup>1</sup>, n'en signale en Suisse qu'un seul. Il se trouve dans les forêts de Lausanne, dans le Jorat, mais nous ne connaissons pas l'exacte épaisseur de l'écorce, l'arbre étant resté debout. Cinq ou six exemplaires sont mentionnés dans les forêts de l'Europe orientale et en Bavière. L'un d'entre eux avait atteint 9 cm. d'épaisseur du rhytidome.

L'exemplaire du Chenit, sans atteindre au maximum de la couche corticale, constitue un sujet d'honnête moyenne.

Le professeur Schröter, parlant de la cause qui peut provoquer cette végétation extraordinaire, combat l'idée des profanes, qui supputent un croisement entre le mélèze et l'épicéa. Les écorces épaissies qui ont pu être examinées au microscope portent nettement le caractère de l'écorce d'épicéa. Dans le cas du Chenit, un tel croisement, s'il est possible, semble également exclu, vu que le mélèze n'est représenté à La Vallée que par de rares sujets, plantés près des villages. L'on pourrait plutôt rechercher la cause de cette apparition dans une manifestation atavique, souvenir d'une époque où les espèces n'étaient pas encore différenciées et diversifiées autant que maintenant.

Le Brassus, en décembre 1924.

---

<sup>1</sup> Ueber die Vielgestaltigkeit der Fichte 1898.